



Espace public & emblèmes religieux : quels enjeux ?

Date : Mardi 29 novembre 2022 - 9h30 à 11h30

Durée : 2h

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap

Tarif : 250 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

- Rappels terminologiques
- Présentation du régime juridique de la loi du 9 août 1905 et ses principes
- Présentation de cas concrets
- Conduite à tenir en présence d'un cas litigieux

OBJECTIFS

Maîtriser les règles d'implantation des emblèmes religieux (statues, crèches, etc.) dans l'espace public, par le prisme de la loi du 9 août 1905 et les principes de laïcité et de séparation des Eglises et de l'Etat.

PREREQUIS

Notions de droit public général : police administrative, domanialité.

PUBLIC CONCERNE

- Agents de toutes collectivités locales (DGS et secrétaire de mairie, responsable juridique, responsables de la voirie, notamment)
- Elus de petites et moyennes collectivités locales

INTERVENANT



Thomas Manhès

Avocat associé de Seban Armorique

METHODE PEDAGOGIQUE

- Présentation de cas concrets traités par la jurisprudence avec illustrations à l'appui
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique.

MODALITES D'EVALUATION

QCM et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.